

# I. Produits

## a. Vente des billets

Un billet d'avion est le titre de transport que possède un voyageur pour pouvoir embarquer dans un avion. C'est une autorisation que l'on achète pour pouvoir voyager, qui a valeur de contrat.

### Type de billet

---

Le billet d'avion a longtemps été imprimé sur un support-papier, tout comme les billets de train par exemple. Progressivement, depuis le début des années 2000, il a été remplacé par simple code de référence dans les systèmes de réservation informatique. Ce code peut être imprimé sur une feuille ordinaire ou envoyé par courriel. Il appartient au passager de le conserver pour présentation au guichet d'enregistrement, avec un document d'identité, pour embarquer.

Auparavant, ils étaient imprimés par les différentes compagnies. De la sorte, le billet d'avion constituait un objet de collection, très révélateur de l'image, à travers le temps, qu'une compagnie, souvent proche de l'État, veut donner au voyageur venant dans le pays concerné.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008 à la demande de IATA (Association du Transport Aérien International), les billets d'avion imprimés n'existent plus, du moins pour toutes les compagnies-membres. 100 % des billets IATA utilisés sont dits billet électronique.

### Tarif

---

Le prix d'un billet d'avion est très variable selon la destination, la date de départ, la compagnie aérienne, l'aéroport de départ et d'arrivée du vol choisi. Une part non négligeable du prix du billet d'avion correspond aux différentes taxes d'aéroport. Le reste dépend du prix du carburant, ainsi que les services à bord. Ainsi, pour des vols low cost, les services sont réduits au minimum, ce qui explique le prix réduit des billets d'avion low cost.

Généralement, le billet d'avion sous sa forme papier reprend les différentes informations du vol correspondant (aéroports de départ et d'arrivée, heures de départ et d'arrivée, numéro du vol...)

### Conditions

---

Un billet d'avion est en fait un véritable contrat de transport. Cependant les obligations du transporteur sont uniquement d'emmener le passager et ses bagages d'un point de départ à un point d'arrivée désigné; mais le transporteur ne s'engage pas sur les points suivants<sup>1</sup>:

- le type d'avion n'est pas garanti, le transporteur peut le remplacer sans préavis
- il peut y avoir une sous-traitance du vol ou d'une partie du vol par une autre compagnie
- le transporteur ne s'engage pas sur une date exacte, le vol peut être retardé pour des raisons techniques ou de sur réservation
- il n'y a pas d'engagement sur le nombre d'étapes
- un billet d'avion est nominatif et non cessible.

## **b. Fret**

Le fret aérien est assuré par des avions-cargos transportant des marchandises uniquement ou dans les soutes de vols passagers. Les transporteurs peuvent parfois assurer également la livraison des marchandises par route, pour des petites distances, de l'aéroport à l'entrepôt du destinataire.

## **c. Handling**

### **Services de PASSAGES**

- Enregistrement
- Embarquement et débarquement des passagers,
- Traitement des irrégularités bagages, perdus et trouvés
- Mise à disposition des D.C.S (Departure Control System) adaptés
- Réservation et billetterie, bureau de vente
- Passagers et VIP Services spéciaux
- Services d'arrivée, de départ, d'embarquement (y compris le transfère et la clôture)
- Une aide spéciale pour les passagers : à mobilité réduite, pour les mineurs non accompagnés

### **Piste Technique**

- Guidage et stationnement
- Balisage avion
- Communication de bord (casque)

**d. Affrètement des avions:** location des avions

**e. Vente à bord**

# II. Chiffres d'affaires des billets :

Le chiffre d'affaires des compagnies aériennes est réalisé à partir des billets émis utilisés. Le fait générateur du produit est alors la réalisation de la prestation.

Lors de l'émission d'un billet, il est effectivement comptabilisé par le biais d'un compte de classe 4 et lors de l'utilisation du billet, il est constaté en chiffre d'affaires.